

Tribunal Arbitral du Sport



Court of Arbitration for Sport

COMMUNICATION AUX MEDIAS

FOOTBALL - FIFA

LE TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT (TAS) RENDRA SA DECISION DANS LE CAS DE JOSEPH S. BLATTER LE 5 DECEMBRE 2016

Lausanne, le 2 décembre 2016 – Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) rendra sa décision dans la procédure d'arbitrage entre Joseph S. Blatter et la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) le 5 décembre 2016 à 15:00.

Un communiqué de presse sera publié sur le site internet du TAS et diffusé à [la liste de distribution du TAS](#).